

	THEMES	DATES	Coût total Pour 1 personne (net de taxes)
<b>COMPTABILITE GESTION</b>	<b>Indicateurs médico-sociaux et convergence tarifaire (2 journées)</b> Pour un partenariat négocié entre autorités et gestionnaires	19 et 20 juin	

Ces formations inter peuvent également s'organiser en intra.

## PUBLICATIONS REGIONALES

Le nouveau site Web du réseau UNIOPSS URIOPSS est à votre disposition depuis le 1er avril. Les adhérents ont du recevoir leur nouveau code d'accès, pour une information détaillée et privilégiée. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à contacter l'URIOPSS Auvergne (sans vous énerver ... !)

## Club des Partenaires

### Pierre LUNAUD

33, Boulevard Berthelot - 63407 Chamalières Cedex

Tél. : 04.73.19.56.90 - Fax : 04.73.30.97.16

E-mail : [chamalieres@coopanet.com](mailto:chamalieres@coopanet.com)



### Eric GARDETTE

61, rue Blatin - BP 443 - 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. : 04.73.29.49.12 - Télécopie : 04.73.43.77.65

E-mail : [eric.gardette@cmmc.fr](mailto:eric.gardette@cmmc.fr)



### Michel BOILOT - Délégation MAIF de Clermont-Ferrand

Résidence Vivaldi, 9 rue du Maréchal Foch - 63000 Clermont-Fd

Tél : 04.73.43.53.00 - E-mail : [michel.boilot@maif.fr](mailto:michel.boilot@maif.fr) - [www.maif.fr](http://www.maif.fr)



### Michel PUPIN - Directeur régional

65, boulevard François-Mitterrand - BP 445 - 63012 Clermont-Ferrand cedex 1

Tél. : 04.73.43.13.13 - E-mail : [isabelle.noel@caissedesdepots.fr](mailto:isabelle.noel@caissedesdepots.fr)



### Evelyne CAUVIN - Département Economie Sociale

63 Rue Montlosier-63961 Clermont-Ferrand Cedex 9

Tél. : 04.73.98.56.73



### Jacky BILLON GRAND

Relations Extérieures Sociales Centre Auvergne

2 Square Violette - 42029 St Etienne cedex 1 - Tél. 04.77.43.83.73

Bureau : 30 avenue Julien - 63000 Clermont Ferrand

E-mail : [jeanyves.peuron@ag2r.com](mailto:jeanyves.peuron@ag2r.com)





## AGENDA DE L'URIOPSS

## Vie de l'Uriopss

**15 avril** : Réunion de la commission « Gestion des ressources Humaines Associatives et Formation » (GRHAF)

**15 mai** : Colloque sur la Réforme des Tutelles (voir infra)

**23 mai** : Réunion de la CDPA 03 à la Résidence du Parc au Mayet de Montagne

**30 mai** : Réunion de la CDPA 63 à la maison de retraite Saint Joseph à Lezoux

**19 juin** : Réunion de la commission « Gestion des ressources Humaines Associatives et Formation » (GRHAF)

**1<sup>er</sup> juillet** : Réunion CDPA 43

## Réunions du réseau Uniopss-Uriopss

**27 mai** : Conférence des présidents et directeurs d'URIOPSS

**18 juin** : Réunion CNUESPA

**03 et 04 Juillet** : Séminaire « Gestion et tarification » (Thème : analyse financière)

**18 février, 11h05**

## Héloïse est née !

Elle se porte à merveille, adore son biberon (surtout celui de 04h du mat'...) et fait la joie de ses parents

## VIE DE L'URIOPSS, VIE DES SECTEURS

**Les candidats aux élections municipales et cantonales interpellés par L'URIOPSS en AUVERGNE et en LIMOUSIN**

A l'occasion des récentes élections municipales et cantonales, L'URIOPSS Auvergne a adressé aux candidats un courrier les invitant à faire preuve d'engagement sur les différents volets des politiques de solidarité. Ce courrier leur rappelait les positions du réseau URIOPSS UNIOPSS sur plusieurs points clé de ces politiques, à savoir :

En matière de **logement** et de **lutte contre les exclusions** : le respect de l'art 55 de la loi SRU (20% de logements sociaux par commune), et la création de places d'hébergement d'urgence (loi Dalo), le renforcement des actions d'**insertion sociale** des personnes les plus éloignées de l'emploi, l'implication des Conseils généraux dans les Fonds de Solidarité Logement et les Fonds d'Aide aux Jeunes

En matière de **santé** : le nécessaire soutien des communes aux Ateliers Santé Ville (ASV) qui peuvent créer des dynamiques globales et contribuer aux nécessaires efforts de coordination entre les acteurs.

Le développement de l'offre de lieux d'accueil pour la **petite enfance** et, singulièrement, le soutien aux projets associatifs et parentaux en lieu et place d'une politique de « mise en concurrence » de plus en plus pratiquée. Et dans le domaine de la **protection de l'enfance**, la mise en œuvre en partenariat avec les associations concernées de la loi du 5 mars 2007 dans toutes ses dimensions.

Le renforcement des actions facilitant l'accès des **personnes handicapées** ou à mobilité réduite aux équipements publics et, plus largement, à la vie sociale, ainsi que le soutien aux maisons Départementales des Personnes Handicapées. La promotion de formes d'habitat individuel ou collectif, publics et privés, au cœur des villes, prenant en compte les besoins particuliers des **personnes âgées**; le développement de services permettant leur maintien à domicile, mais l'abrogation du « droit d'option » pour la création de tels services ; et enfin le décloisonnement des dispositifs de compensation du handicap, ainsi que le renforcement du maillage territorial en instances de coordination gérontologique.

Une meilleure prise en compte de l'évolution des besoins dans la définition des schémas départementaux et, en matière de planification des équipements sociaux et médico-sociaux, la programmation des moyens en concertation avec les acteurs de terrains.

D'une façon plus générale, le courrier réaffirme le souhait des associations de solidarité de voir les élus départementaux et locaux jouer pleinement leur rôle dans le cadre de la décentralisation, et de voir les collectivités dotées de tous les moyens exigés par ces transferts de compétences, en termes financiers et d'organisation. Il invite les futurs élus à développer des relations de partenariat avec les associations, acteurs de l'innovation sociale, citoyens, dont la gestion est désintéressée, et qui, pour toutes ces raisons, revendiquent une place privilégiée dans la mise en œuvre de ces politiques de solidarité. (*Consultez le site Web pour plus d'information*).

**Colloque « la Réforme des tutelles »**

Le 1<sup>er</sup> janvier prochain, la Réforme de la protection juridique des majeurs opérée par la loi du 05 mars 2007 entrera en vigueur. Son objectif est de « rétablir la cohérence

de la politique de soutien aux majeurs vulnérables qui partagent la nécessité d'être non seulement juridiquement protégés, mais aussi socialement accompagnés ».

Si, dans le même temps, le législateur pose des exigences et des missions nouvelles, il induit également les bases d'une pratique de travail social inédit et des responsabilités nouvelles.

La réforme suscite d'ores et déjà de nombreuses interrogations quant à ses conséquences financières et organisationnelles ; *quels sont les enjeux et les contraintes de cette réformes ? Quelles avancées pour les protégés ? Quelles nouvelles obligations pour les acteurs ?*

L'URIOPSS Auvergne et l'ADEHPA proposent de faire le point sur ces questions dans le cadre du colloque qui se tiendra le 15 mai prochain au Corum Saint Jean, à Clermont Ferrand.

(Consultez le site Web de l'URIOPSS Auvergne pour plus d'information)

## VIE REGIONALE, VIE DES SECTEURS

## La campagne budgétaire 2008 PA PH

La tableau ci-dessous présente les dotations financières concernant les **créations de places nouvelles** sur les quatre départements auvergnats et les trois départements du Limousin. Ces enveloppes régionales résultent des travaux de la CNSA, qui prennent en compte les besoins tels que présentés par les PRIAC, tout en veillant au respect des priorités définies au plan national. Il s'agit d'enveloppes définitives, qui sont assorties de *propositions* de répartition départementale : Il appartient aux préfets de Région de faire, le cas échéant, des propositions modificatives de répartition par départements.

	AUVERGNE		LIMOUSIN	
	Montant	places	Montant	places
Personnes Agées	1 680 555	235	1 154 944	174
Accueil de Jour	32 295	7	75 788	15
Hébergement temporaire	57 657	11	133 579	25
SSIAD	462 603	88	337 441	64
EHPAD	1 125 000	129	608 136	70
Enfants et Adolescents handicapés	1 350 935		573 590	
SESSAD	860 106	51	157 908	9
ITEP	175 316	4	291 099	6
Polyhandicap	0	0	0	0
Autisme	186 506	4	0	0
Déf intellectuelle	0	0	0	0
CAMSP	32 914		109 616	
CMPP	96 093		0	
Accueil temporaire	0		14 967	
Adultes handicapés	1 708 997		1 161 475	
MAS	0	0	474 941	7
FAM	1 277 173	50	0	0
Médicalisation des foyers de vie	130 484	6	350 000	15
SAMSAH SSIAD	163 538	12	213 607	16
Accueil temporaire	137 802	3	122 927	3

## Le dispositif Emplois Tremplins 2008

Le dispositif « Emploi tremplin » a fait l'objet d'une évaluation par le Conseil Régional qui a décidé de le reconduire pour 2008. Rappelons que ce dispositif concerne les associations des secteurs de la culture, du sport, de l'animation territoriale, de l'environnement et de l'économie sociale et solidaire. Il a été étendu aux EPIC du secteur touristique ainsi qu'aux Scop et Scic des secteurs précités.

Il a pour but, tout à la fois :

- d'aider le milieu associatif à développer de nouvelles activités pérennes et porteuses d'emplois
- et d'aider des personnes « éloignées de l'emploi » à construire leur première expérience professionnelle ou retrouver un emploi : jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés

Il consiste en une subvention du Conseil Régional à hauteur de 35 000 euros (pour un temps plein) sur une période de 3 à 5 ans. L'aide est dégressive et non renouvelable.

Le Conseil Régional est particulièrement attentif à la qualité de l'accompagnement des personnes recrutées dans le cadre de ce dispositif.



## DELEGATION UNIOPSS EN LIMOUSIN

**Collectif Alerte : C'est reparti !**

Ca y est : Les Collectifs Alerte ont redémarré en Limousin ! En Haute-Vienne et en Corrèze le 4 mars puis en Creuse le 13 mars, ces Collectifs départementaux ont permis aux militants contre l'exclusion et l'isolement de se réunir. Se connaître et se reconnaître fut le premier objectif de ces journées : chacun sait que c'est un préalable à l'élaboration d'actions communes,... et d'un front politique apte à consolider les actions de défense des droits des personnes fragiles. Dans un contexte national en mouvement, le Limousin aussi doit prendre la parole pour expliciter la réalité locale... à suivre dans les prochaines réunions des Collectifs.

**"La pauvreté n'est pas une fatalité"**

C'est le thème choisi par la FNARS Limousin pour son prochain colloque, le 24 avril à l'Hôtel de Région à Limoges.

La matinée sera consacrée à une réflexion sur l'exclusion en France : Des représentants de la Fédération nationale présenteront un état des lieux et leur analyse des phénomènes d'exclusion en France. Mr Robert Lafore, professeur de droit à l'université de Bordeaux et spécialiste des politiques sociales analysera les nouvelles politiques de lutte contre l'exclusion.

L'après midi sera consacré à l'examen de la situation en Limousin, grâce à l'analyse proposée par des étudiants et cadres de l'action sociale régionale. Quatre thématiques seront approfondies à partir de témoignages de travailleurs

sociaux, de bénévoles, de responsables en travail social des départements des trois départements : les déboutés, les jeunes en errance, les souffrances psychiques, les gens du voyage.

**Fondation AG2R pour la Retraite Heureuse : Appel à Candidatures pour 2008.**

Comme chaque année, la Fondation AG2R pour la Retraite Heureuse récompense des actions originales et innovantes participant au mieux-être des personnes âgées, y compris des personnes handicapées vieillissantes, dans les domaines de la santé, de la lutte contre l'isolement, de l'aide aux aidants, de la maladie d'alzheimer, etc.).

Les actions lauréates doivent être mises en oeuvre depuis au moins un an, dans le cadre d'un budget propre, et portées par un organisme à but non lucratif.

Pour en savoir plus, <http://www.fondationag2r.org/> ou contacter Céline IBARS à AG2R Limousin (05 55 77 68 29)

**« Bouge dans la ville » rencontre le succès !**

« Promouvoir la place des personnes handicapées dans la société » : tel est l'objectif que se sont fixé un groupe d'une trentaine d'Etablissements Médico-Sociaux-Educatifs de la région . Et ce sont près de 3000 personnes -handicapées et valides- qui ont participé, les 7 et 8 mars derniers, à la 3ème édition de leur manifestation annuelle. 2 jours de rencontres et de partage dans une ambiance de franche convivialité et de festivité. Saluons cette initiative unique en France et le succès rencontré !

**ÇA VOUS APPRENDRA !!!**

"La rubrique formation de l'Uriopss Auvergne"

**Les prochains  
RENDEZ-VOUS  
FORMATION**

Pensez dès à présent à vous inscrire aux formations inter et intra établissements de l'année 2008. Ces formations inter peuvent également s'organiser en intra.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Julie ARNAUD, Conseillère Technique URIOPSS Auvergne. tel : 04.73.19.63.40 ou email : [j.arnaud@uriopss-auvergne.asso.fr](mailto:j.arnaud@uriopss-auvergne.asso.fr)

	THEMES	DATES	Coût total Pour 1 personne (net de taxes)
MANAGEMENT	<b>L'art d'être cadre intermédiaire (5 journées)</b> « Revisiter » l'ensemble des rôles et des fonctions du cadre intermédiaire du secteur, pour en finir avec le marteau et l'enclume !	18 mars, 8 et 29 avril, 20 mai et 10 juin	750 €uros
	<b>Le management situationnel (2 journées)</b> Adapter son style de management aux situations de travail	27 mai et 17 juin	300 €uros
	<b>Cohésion d'équipe (3 journées)</b> La performance collective est bien plus que l'addition des compétences individuelles.	5 et 19 juin, 3 juillet	450 €uros
COMPTABILITE GESTION	<b>Le Compte Administratif (1 journée)</b> La journée inclut une information sur les dernières dispositions concernant l'harmonisation des règles comptables entre les établissements et services, d'une part, et les personnes morales gestionnaires d'autre part	4 avril	180 €uros